

LES GRANDS ENJEUX

Comprendre le monde - la société



**Affichez
ces pages**

**la compréhension,
c'est contagieux!**



Partenariats public-privé

Inefficaces et très coûteux

À l'arrivée au pouvoir des libéraux de Jean Charest en 2003, on s'est empressé de déclarer à tout vent que l'État et ses citoyens devaient absolument trouver des moyens ingénieux pour économiser de l'argent afin d'éviter d'endetter les générations futures, et par ailleurs qu'il fallait s'assurer que les futurs projets d'infrastructures (autoroutes, ponts, hôpitaux, etc.) soient menés avec plus d'efficacité qu'avant. Pour y arriver, il fallait donc rien de moins que les partenariats public-privé (les PPP). Mais, au moment où le gouvernement s'apprête à faire construire en mode PPP le méga hôpital de l'Université de Montréal (CHUM) avec un budget de 2,5 milliards \$, il convient de remettre les pendules à l'heure et de rappeler ce que sont vraiment les PPP, c'est-à-dire des projets inefficaces, inadaptés, et beaucoup plus coûteux pour le gouvernement et ses citoyens.

1 C'est quoi un PPP?

Les partenariats public-privé (PPP) constituent un nouveau mode de fonctionnement pour mettre en branle les grands projets d'infrastructures qui sont essentiels à toute société. Habituellement, quand il faut construire une école, une route, ou un hôpital, le gouvernement effectue un emprunt et octroie un contrat à une entreprise privée après avoir lancé des appels d'offres publics. L'État reste maître d'œuvre du projet, propriétaire à 100% des bâtiments et des infrastructures en question. Un peu comme un particulier qui paye l'entrepreneur qu'il a choisi pour construire sa maison. Avec la formule des PPP, ce n'est plus la même chose. Le gouvernement, sous le prétexte de réaliser des économies et d'agir plus efficacement, passe alors un contrat (qui demeure confidentiel) avec l'entreprise privée pour que celle-ci trouve elle-même le financement et réalise la construction d'un projet d'infrastructure, un hôpital par exemple. L'entrepreneur privé, parce que c'est ce qu'il recherche avant tout, tirera son profit en louant cet hôpital au gouvernement pendant environ 30 ou 35 ans pour ensuite lui remettre normalement en bon état à la fin du contrat (en lui cédant ou en lui vendant selon le contrat). Le gouvernement se retrouve alors à la fin propriétaire d'infrastructures performantes et bien entretenues sans qu'il ait eu à s'endetter. Trop beau pour être vrai? **En effet!**

C'est non!

«On ne peut pas construire un hôpital universitaire en PPP, la formule est beaucoup trop rigide. (...) Les PPP fixent les choses dans le temps, alors qu'un hôpital bouge.»

Gaétan Barrette, président de la Fédération des médecins spécialistes du Québec

2 Pourquoi Perdre Plus

Bien avant que les premiers PPP ne se mettent en branle au Québec, de nombreux signaux faisaient déjà état des ratés de cette formule ailleurs dans le monde et dans d'autres régions du Canada. À tel point que plusieurs PPP ont été interrompus et repris par les différents paliers de gouvernements concernés. Le métro de Londres, le réseau d'approvisionnement en eau potable de Hamilton, et récemment, le projet du pont Mann en Colombie-Britannique n'en sont que quelques exemples. D'autres PPP n'ont pas été interrompus, mais n'en constituent pas pour autant des réussites. Alors qu'on nous vante l'efficacité des PPP et leurs faibles coûts, c'est tout le contraire qui se produit. D'abord, les PPP affichent fréquemment des dépassements de coûts, démarrent plus lentement que les projets conventionnels, notamment à cause de la lourdeur des contrats qu'il faut négocier pendant des années. Les PPP nuisent au développement économique local puisque seule une poignée de gros joueurs, souvent de l'extérieur du pays, ont la capacité de soumissionner sur ces projets.

Les PPP fixent les conditions pendant très longtemps sans possibilité d'adaptation, à moins de compensations généreuses pour le partenaire privé. Enfin, ils musèlent les citoyens. Car ici, ce sont les règles commerciales qui prévalent... et les contrats de PPP sont donc tenus secrets.



Ça vous rassure?

« Ce sont les ministres qui demeurent responsables d'un PPP et qui devront rendre des comptes ».



Monique Jérôme-Forget, alors ministre responsable du dossier des PPP, exprimant son refus à la Commission d'accès à l'information (CAI) qui exigeait que les contrats et les plans d'affaires en PPP aient un caractère public.



COMITÉ DE SOLIDARITÉ
TROIS-RIVIÈRES
www.cs3r.org



Le Klondike?

A) Plus efficaces...

En réalité... pas du tout! La plupart des projets en PPP sont tellement longs à négocier qu'ils démarrent souvent avec plusieurs années de retard. Selon un rapport de la coalition ontarienne de la santé, pendant que les coûts du projet de construction et d'exploitation en PPP du nouvel hôpital de Brampton augmentaient de 186 %, les dimensions de l'hôpital rétrécissaient, le nombre de lits prévus diminuait de 22 %, et les listes d'attente augmentaient.

B) Moins chers...

En réalité... Vraiment pas! D'abord, les frais d'intérêts pour emprunts des entreprises privées sont beaucoup plus élevés que ceux des gouvernements. Et, un rapport publié au Royaume-Uni conclut que « les partenariats public-privé coûtent une fortune au pays. Cela revient à acheter un hôpital pour le prix de deux. »
(Source : <http://www.unison.co.uk> - SCFP, novembre 2008)

C) Moins risqués pour le gouvernement...

En réalité... c'est tout le contraire qui se produit. Les contrats « en béton » négociés à coups de millions \$ font en sorte que le moindre pépin qui survient en cours de route est totalement assumé par le gouvernement. Soyons clairs, dans un projet lié à la santé, à l'éducation ou encore aux infrastructures de transport, il incombera toujours au gouvernement d'assumer le risque en cas de faillite du partenaire privé ou de tout autre problème avec celui-ci.



